Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne

Interpellation à la municipalité

30 septembre 2021

Chemins agricoles en lien avec le SAF et mobilité douce

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, Madame la syndique, Madame la municipale et Messieurs les municipaux, suite à la légalisation des plans de quartiers liées au SAF, nous voyons de nombreux chemins agricoles se créer. Outre leur vocation première de permettre l'accès des agriculteurs à leur parcelles en utilisant le moins possibles les axes routiers, ces chemins offrent de belles opportunités de promenade pour les adeptes de mobilité douce.

Quel est le plan et la vision de la municipalité vis-à-vis de ces chemins et leur utilisation par le public en mobilité douce (piétons, vélos) par rapport notamment à la sécurité (croisement avec les machines agricoles par exemple) et la salubrité (crottes de chiens) ?

Est-ce que la municipalité envisage de discuter avec les propriétaires pour l'installation de panneaux explicitant par exemple « Priorité à la desserte agricole, mobilité douce tolérée aux risques des utilisateurs » et l'installation de poubelles à crottes avec distributeur de sachets.

Cela pourrait contribuer à la prise de conscience de chacun des diverses utilisations de ces chemins et à leur cohabitation harmonieuse.

Au nom de l'Alliance montaine,

Christophe Blanc et cosignataires